



Ouverture de l'aire de grand passage d'Artigues-près-Bordeaux, une avancée majeure sur le territoire métropolitain

L'aire de grand passage de la Blancherie a été inaugurée aujourd'hui à Artigues-près-Bordeaux. L'ouverture de cette aire ainsi que celle de Mérignac dans quelques semaines, permet à Bordeaux Métropole d'entrer en conformité avec le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage sur les solutions proposées lors des grandes itinérances estivales. Jusqu'à présent, seule l'aire de grand passage de Tourville, à Bordeaux, existait.

Depuis le début de son mandat, le président de Bordeaux Métropole, Alain Anziani, a mené une action très volontariste sur ce dossier. Désormais, et grâce à l'action facilitatrice des maires des communes concernées, le territoire métropolitain dispose du nombre d'aire de grand passage requis par le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Il s'agit d'une avancée majeure sur un sujet resté au point-mort depuis de nombreuses années.

D'une superficie de 4 hectares, l'aire de grand passage de la Blancherie peut accueillir jusqu'à 200 caravanes et sera opérationnelle chaque année de mai à septembre. L'arrivée des convois le week-end durant la période estivale sera ainsi encadrée. Cet équipement permet également de fournir aux groupes un réseau de distribution des fluides. Coût de l'équipement : 3,4 M€.

Le reste du périmètre acquis par Bordeaux Métropole est destiné à des projets de développement économique. Dans le cadre de l'OIM Arc rive droite, la création d'un pôle dédié à la filière écoconstruction bois est envisagée.

L'aire de Mérignac située à l'angle des avenues de Bellevue et Marcel Dassault ouvrira début septembre. Ces aires de grand passage viennent compléter les huit aires d'accueil permanentes comptabilisées sur la métropole. Le schéma départemental prescrit également la création de deux aires permanentes d'accueil des gens du voyage complémentaires.

Contacts presse :

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr
Mathieu Dargent - 06 33 52 00 83
m.dargent@bordeaux-metropole.fr